

La feuille de Bernin

N° 32 FÉVRIER 2020



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



> PAGE

9

APRÈS L'ÉCOLE, LE TEMPS DU PÉRISCOLAIRE

> CONSEILS MUNICIPAUX

CM du 18/12/19

Modification de la dénomination de voies communales

Comme précisé dans notre parution de décembre 2019, la commune de Bernin a confié à La Poste une mission d'inventaire et d'adressage, chaque logement devant impérativement disposer d'un numéro qui lui est propre pour pouvoir être raccordé à la Fibre optique. Après concertation avec les personnes concernées, la commune a ainsi décidé de créer les dénominations de voiries suivantes :

- le 143 ch. du Bas Bernin, voie sans issue depuis le ch. du Bas Bernin, devient l'**impasse du Bas Bernin**.
- l'impasse de la Butte (dénomination du 30 ch. des Bateilières prise par délibération du 5/06/19), est modifiée par l'**impasse de la Frange Verte**,
- la Résidence Christine, n°690 RD 1090, voie sans issue depuis la RD, devient l'**impasse de Pravouta** (CM du 15/01/20)

Garantie d'emprunt / logements sociaux opération Les Lodges

Dans le cadre du financement du programme de **logements sociaux** du projet Les Lodges, chemin des Casernes, un emprunt a été contracté par la SOCIÉTÉ D'HABITATION DES ALPES SAHLM auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour un montant total de **1 151 471 €**. La commune a donné son accord sur la **garantie d'emprunt** à hauteur de 50%, et s'est engagée pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

CM du 15/01/20

Approbation du projet de règlement local de publicité

Le projet de règlement local de publicité (RLP) a fait l'objet d'une **enquête publique pour révision**. Le commissaire enquêteur a donné un **avis favorable** à ce projet avec les recommandations suivantes : *les moyens humains et organisationnels ont été mis en œuvre par le Maire pour faire respecter le règlement. Les 77 dispositifs non conformes doivent être rapidement mis en conformité, ce qui implique une phase de mise en conformité plus courte, de l'ordre de trois ou quatre ans.*

La commune a ainsi **approuvé** le RLP (pièces annexées à la délibération et en ligne sur le site internet de la commune).



Prochain conseil municipal :

Mercredi 26 février 2020 à 20h. Heure citoyenne à 19h sur le budget communal.



Permanences élus :

Sur rendez-vous auprès de Céline Lazzari au 04 76 92 07 47 ou elus@bernin.fr



P4 à 7

L'ACTU À BERNIN

P7

VIE ÉCONOMIQUE

P8 à 9

GÉNÉRATIONS

P10

PENSE-BÊTE

P11 à 14

FOCUS

P15

L'INTERCOMMUNALITÉ

P16

RETOUR EN IMAGES

P17 - 18

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

P19

BERNIN DESSINÉ

P20

BERNIN UTILE



Chères Berninoises, chers Berninois,

Voilà 6 ans que je vous écris régulièrement au travers de cet "édito" pour partager l'actualité de notre commune.

Cette fois, pour ma dernière communication écrite, je voudrais partager ce qui m'importe vraiment.

En premier lieu, vous confier que ce fut un honneur d'être votre maire et de porter la voix de Bernin dans le Grésivaudan et même au-delà.

Le travail, effectué avec mes élus grâce au support de nos personnels, a trouvé tout son sens dans les liens que nous avons pu tisser et les attentes que nous nous sommes efforcés de combler. Cette relation entre les élus et les habitants constitue la vraie richesse d'un mandat de maire.

Même si nous sommes bien sûr très fiers des réalisations, issues du programme électoral de 2014, c'est l'ambiance de travail teintée d'une envie sans pareil dans un respect mutuel que je retiens.

Je vous remercie chaleureusement de m'avoir accordé votre confiance et vous encourage à continuer de vous investir pour notre belle commune.

Très Cordialement,

Cécile ROCCA
Maire de Bernin

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 32 **FÉVRIER** **2020**

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 92 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Anne-Françoise Besson
Comité de rédaction :
Anne-Françoise Besson,
Lewis Davies, Sophie Couderc,
Pascale Pellegrini, Laurène Kirkhus
Photos :
Mairie de Bernin, Adobe Stock
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Laurène Kirkhus
Création graphique :

happydesign
Impression :
Imprimerie IGS, Froges

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution



Retrouvez l'actualité de Bernin
sur notre page facebook/Ville-de-Bernin

Newsletter de Bernin : inscrivez-vous sur la page
d'accueil de www.bernin.fr pour recevoir, chaque mois,
dans votre boîte mail les actualités de Bernin.



Élections municipales 2020 : vérifiez votre situation électorale

En vue des élections des 15 et 22 mars prochains, il est possible pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse :



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Dernière cérémonie des vœux pour notre maire

Vendredi 10 janvier s'est tenue la cérémonie des vœux de Cécile Rocca : la dernière de son mandat.

Une cérémonie empreinte de convivialité où Madame le maire a remercié son équipe municipale, les élus, l'opposition, les agents de la mairie et les Berninois pour leur bienveillance. " *Vous, les Berninois, répondez présents au rendez-vous, vous participez. Je suis contente d'avoir pu échanger avec beaucoup d'entre vous, toujours dans des conditions faciles, même lors de situations tendues. À Bernin, les gens se parlent avec politesse et respect. Je ne fais pas partie des maires qui se sentent en danger. Merci pour tout cela,* " s'est-elle exprimée.

Olivier Véran, député de la 1^{ère} circonscription de l'Isère, a remis à Cécile Rocca la médaille de l'Assemblée nationale pour la remercier de son investissement dans la vie publique.



3 conseils d'écogestes au travail

Informatique, chauffage, climatisation, déplacements... tous ces aspects de la vie de bureau laissent une empreinte environnementale. À titre individuel, nous pouvons agir et peut-être générer autour de nous des incitations à reproduire ces gestes :

- Mettre votre ordinateur en veille quand vous vous absentez brièvement; et au-delà d'une heure d'inactivité, l'éteindre totalement. Privilégier le fonctionnement des écrans de façon économe en supprimant les économiseurs d'écran animé (ils empêchent la mise en veille de l'ordinateur et n'économisent pas d'électricité).



- Optimiser les envois de mails notamment en remplaçant les pièces jointes par un lien hypertexte, URL ou encore via une plateforme de transfert. De la même manière, la suppression des pièces jointes des messages auxquels vous répondez économise de l'énergie.

- Lors de la traditionnelle pause café, un mug réutilisable évite la production et le recyclage de gobelets jetables et rajoute à la convivialité.

Une retraite bien méritée



Aperitif de départ le 6 février 2020, à la salle des fêtes

Après 29 ans au service de la mairie de Bernin, Bernard Viola est parti pour une retraite bien méritée début février.

Titulaire de la mairie de Bernin le 1^{er} février 1991 sous le mandat d'André Vidal, Bernard Viola a vu, par son embauche, la création d'un service technique. Ainsi, il a pu accompagner tous les grands projets qui ont changé le visage de la commune: agrandissement du groupe scolaire, aménagement du parc technologique, construction du CUBE, du multi-accueil...

Derrière ce grand professionnel, diplômé d'une maîtrise Sciences et Techniques spécialité géotechnologie et passionné de philatélie, de BD, de minéraux et de voyages, se cachent de belles qualités humaines qui ont permis de dénouer de nombreuses situations délicates avec les administrés.

Merci Bernard pour ces 29 ans au sein de la commune de Bernin et bonne retraite !

L'association GRE'SY s'est installée à Bernin



L'association GRE'SY et la commune de Bernin ont signé une convention pour 18 mois renouvelable mettant une partie du local situé sur la RD en face du parking de l'église

(ex-doj) à disposition de l'association, l'usage du bâtiment étant commun avec la mairie.

L'association paye une redevance mensuelle couvrant les charges d'eau et d'électricité (charges régularisées une fois par an en fonction de la consommation réelle).

Celle-ci, engagée dans l'économie circulaire, sociale et solidaire, a pour vocation d'aider des personnes en difficultés à retrouver un emploi tout en pratiquant des actions visant le « zéro déchets ». Elle collecte et revalorise des biens divers. À Bernin, elle propose à la vente des articles neufs, fins de série, outillage, rangement, bureautique, vaisselle, linge de maison, objets décoration, à des prix très attractifs.



GRE'SY : 614 route départementale 1090 – 38190 BERNIN
Ouverture : les mercredis et samedis de 10h à 18h sans interruption.



Chemin des Maréchaux

Enfouissement des réseaux secs (basse tension telecom, éclairage public) sous maîtrise d'oeuvre du Territoire d'Énergie Isère 38 qui subventionne les travaux. La 2^{ème} phase sera l'aménagement des voiries de ce chemin, après consultation et réunion publique avec les riverains (1^{er} semestre 2020 pour des travaux en fin d'année).

Plantation de 30 arbres dans différents sites de la commune afin de renforcer le patrimoine arboricole.



Démarrage des travaux d'aménagement du parking en contrebas de la place de la Bascule à partir de mi-février 2020.



Départ en mutation d'Éric Cartier-Millon des services techniques en décembre dernier. Un pot de départ a été organisé à la mairie.

Gilles Montoya

L'apéro truffé, c'est le 27 février !

Ce fut un succès l'année dernière : l'association de Crolles La Catananche Cartusienne renouvelle l'expérience de son **apéro truffé le jeudi 27 février, à partir de 18h30, à la salle des fêtes**. En collaboration avec la mairie de Bernin, venez déguster un apéritif truffé et arrosé du vin de Thomas Finot et découvrir les mystères de la truffe et les actions entreprises par la Catananche Cartusienne pour son développement. Une conférence suivie d'un film animeront la soirée.

Gratuit sur inscription :

04 76 92 35 56 ou festivites@bernin.fr



Emplois d'été 2020

Vous avez entre 16 et 21 ans et souhaitez acquérir une première expérience professionnelle ? L'été est la période idéale pour approcher le monde du travail tout en découvrant les multiples facettes d'une administration de proximité.

Depuis 2014, la mairie de Bernin accueille pendant la période estivale de jeunes saisonniers, pleinement intégrés à ses services, pour une mission d'une à deux semaines, programmée entre le 22 juin et le 31 juillet. Des postes seront proposés dans les services administratifs, techniques, au multi-accueil « la Ribambelle », à la bibliothèque « Françoise Giroud » et en encadrement du centre de loisirs (sous conditions d'âge et de diplôme).

Pour candidater, c'est très simple : **rendez-vous jusqu'au 16 mars 2020** à l'accueil de la mairie, muni(e) d'un CV et d'une lettre de motivation. Vous remplirez un formulaire de candidature, sur lequel vous préciserez votre disponibilité et vos préférences d'affectation. Les recrutements seront finalisés au terme d'une procédure sélective, comprenant l'étude de votre dossier et, pour les candidats retenus sur dossier, un entretien de motivation. www.bernin.fr ou ressourcesshumaines@bernin.fr (04 76 92 07 45 ; 04 76 92 35 51)



Témoignage de Maeva Lore, job d'été 2019

« J'ai fait mon job d'été dans le service festivités, associations et culture. C'était bien : j'ai beaucoup aimé. J'ai appris des choses comme l'organisation de la location des salles, d'un évènement comme le 14 juillet, ou l'organisation même du service. C'était la première fois que j'avais une expérience de travail : c'était enrichissant. »

L'éclairage public à Bernin : où en est-on ?



La modernisation de l'éclairage public progresse au rythme des opérations de rénovation de voiries mais aussi par le remplacement de points lumineux obsolètes. En 2019, plusieurs chantiers ont permis d'accroître la part d'« éclairage raisonné » (chemins de La Cote, de la Proula, de la Gare, des Ecoutoux, des Communaux.) Désormais, 60 % des points lumineux de la commune sont à technologie LED, ce qui permet de réduire les dépenses énergétiques de l'ordre de 30 à 40%, de supprimer les coûts de maintenance préventive et diminuer la pollution lumineuse.

Les hameaux à caractère ancien tels Craponoz et Communaux ont été équipés de nouvelles lanternes de style, équipées de LED ayant une couleur chaude proche de l'éclairage orangé des anciennes lanternes. Cette

température de couleur de 2200°K est plus respectueuse pour la biodiversité, et apporte une ambiance nocturne chaleureuse et en harmonie avec la pierre ancienne.

Au 1er trimestre 2020, les chemins du Bas-Bernin et du Puits seront équipés de cette même lanterne, dénommée « Emblème », qui permet une **économie d'énergie de 54%**. Ce résultat nous permet d'être éligible au programme d'aides au financement mis en place par Le Grésivaudan par un fond LEADER, qui a pour objectif de réduire la consommation d'énergie de l'éclairage public dans le Grésivaudan. Au final l'investissement pour la commune ne sera que de 50%.



Pour plus d'information, rendez-vous sur le site www.bernin.fr

La fibre à Bernin : premières prises fin mars

Après la construction du réseau structurant desservant Bernin et la mairie, le département a confié le projet à son délégataire, Isère fibre pour l'exploitation. Ce dernier a en charge la construction de la seconde partie du réseau jusqu'aux abonnés et de son entretien. Le délégataire a finalisé la construction des **538 premières lignes** de la commune en décembre. Un gel de 3 mois réglementaires, est maintenant appliqué afin de permettre aux opérateurs télécom présents sur le



réseau de se préparer à la commercialisation des premiers abonnements, offrant ainsi aux berninois une possibilité de choisir l'opérateur de leur choix lors de l'ouverture de la commercialisation.

La couverture de la commune se poursuivra sur les 7 trimestres suivant le début de la commercialisation pour déployer le réseau sur toute la commune, notamment sur les appuis aériens qui nécessitent des études de charge afin de garantir la pérennité des installations.



Isère Fibre a mis en place un numéro vert et une adresse mel dédiés pour vous apporter toutes les informations nécessaires :

- **Numéro vert : 0806 000 354**
- **Adresse mel : contactparticulier@iserefibre.fr**

Testez votre éligibilité sur le lien suivant : <http://www.iserefibre.fr/test-deligibilite-particuliers-2/>



Adressage

Les noms des nouveaux chemins ont été votés lors du conseil municipal du 16 octobre 2019. La numérotation est effectuée par la poste et sera effective très prochainement. Les administrés concernés seront alors informés.

VIE ÉCONOMIQUE

SARL CGP : Carrelage Grésivaudan Pampiglione

"Je m'appelle Yohan Pampiglione, j'ai 30 ans, je suis Berninois et fier d'être sur ces terres depuis toujours.

Depuis mon jeune âge sur le terrain, je souhaite poursuivre cette vocation familiale. De père en fils depuis les années 70, notre famille a démontré son amour pour le travail bien fait. De mon grand-père (Martial) à mon père (Éric) et enfin moi, nous avons su garantir la pérennité de cette entreprise et cultiver la passion pour ce métier transmis de génération en génération.

Aujourd'hui je reprends le flambeau avec la création de l'entreprise CGP, et redonne un souffle de jeunesse à cette lignée.

La pose de carrelage, mosaïque et céramique, fait partie intégrante de mon métier tout comme accompagner et conseiller les clients dans leur projet. La technicité de chaque chantier est à chaque fois une nouvelle aventure et un nouveau challenge."



SARL CGP - 566 chemin de Passe Quatre 38190 Bernin - 06 79 76 91 79

Noël au multi-accueil

Mardi 17 décembre dernier, parents et enfants ont rejoint l'équipe au multi-accueil La Ribambelle de Bernin en fin de journée pour profiter ensemble de la magie de Noël. Michèle, une guitariste bénévole qui intervient régulièrement à la crèche, est venue également accompagnée de sa guitare. Chants de Noël, dégustation de mets salés et sucrés, échanges conviviaux entre les familles et avec les professionnelles ont permis à tous de passer une belle soirée ! Belle année 2020 !



À la rencontre du doyen et de la doyenne de Bernin

René Petelaz, 99 ans et Marie Berard, 97 sont les doyens de Bernin. Une vie bien remplie dont ils nous parlent en livrant quelques secrets.

René Petelaz

« **Ma maison est l'ancienne ferme du château de La Veyrie,** » nous explique René Petelaz, 99 ans. Le soleil s'est déjà caché derrière la colline de La Veyrie en cette après-midi d'hiver, froide mais ensoleillée.

Nous nous installons dans le salon : des portraits des membres de la famille s'invitent sur chaque commode. « Nous avons 3 enfants, 11 petits-enfants et 20 arrière petits-enfants, plus les pièces rapportées, nous sommes à la tête d'une cinquantaine de personnes. » Un bel accomplissement pour cet enfant du pays, né à Grenoble en 1920. « Ma vie s'est déroulée en 3 parties égales : ma jeunesse célibataire, ma vie mariée et professionnelle et ma retraite. Déjà 33 ans pour la dernière. Qu'est-ce que je coûte cher !

Mon père était coupeur chemisier dans un grand magasin de Lyon. Au lendemain de la guerre, il a épousé ma mère et ils ont acheté un magasin : c'est comme ça que je suis né au 3 avenue Thiers de Grenoble et que j'y ai passé les trois quarts de ma vie. »

René rencontre sa femme au Club alpin où ils étaient tous les deux adhérents. Ils se marient après la guerre et ont trois enfants. La semaine, René s'occupe de la chemiserie familiale que ses parents, vieillissant, lui laisseront complètement gérer. Le week-end, sa deuxième vie commence... « **La montagne, c'est ma deuxième vie, mon exutoire.** J'ai failli y laisser ma peau plusieurs fois. J'ai eu la chance d'avoir un grand père qui était un ouvrier sculpteur et passionné de montagne, d'archéologie, un vrai autodidacte. Il m'a initié. J'ai été pendant 30 ans au comité du Club alpin de l'Isère, à Grenoble, j'ai aidé à la constitution des sentiers de grande randonnée. J'ai été le premier à me

balader, accompagné de mes enfants, avec des pots de peinture. On allait badigeonner les sentiers de grande randonnée, fraîchement créés. J'ai aussi été embauché par le secrétaire général du secours en montagne. J'ai participé à un certain nombre d'opérations en montagne, à des astreintes, des exercices. Un beau jour, on a mis les CRS à notre place. La ville de Grenoble m'a même donné une Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif. Et ça, ça me fait rigoler car je ne suis pas un grand sportif. Je suis un sportif tranquille même si je fais mon « jogging » tous les matins. »



Un secret de longévité ? Un conseil à donner à un jeune de 20 ans ?

« Bien sûr, je pourrais donner des conseils à des jeunes. J'ai des tas d'idées. Mais les jeunes sont les jeunes. Chacun fait sa jeunesse, ses expériences et ses conneries et en subit les conséquences. Mais je vais quand même leur dire une chose... non, deux choses... non trois choses qui m'ont sauvé la vie et qui m'ont certainement fait arriver à 100 ans. D'abord, j'ai des bons gènes : mon père et ma mère sont morts respectivement à 101 et 102 ans. Ça aide.

Deuxièmement, je n'ai jamais bien fumé. Pendant la guerre, ma carte de tabac m'a servi à payer ma piaule d'étudiant. Et enfin, l'alcool m'irrite la gorge. Ça me fait mal. J'ai toujours évité l'alcool. Je fais tout ce qu'on dit bêtement partout : pas de cigarette, pas d'alcool, pas trop manger, ça c'est important. Je me suis toujours proposé des petits buts : dernièrement, je me suis dit "tiens j'aimerais bien aller une dernière fois au déjeuner des vieux". J'ai hésité mais j'y suis allé. Ça m'a remis en confiance. Mon prochain but est d'aller jusqu'à 100 ans. Il faut rester positif. »

Marie Berard

Dans une coquette maison du Haut Bernin, Marie Berard, 97 ans, nous reçoit. Pétiliante, elle nous raconte sa vie dont les débuts appartiennent à une autre époque, un autre monde où l'eau courante et le téléphone n'étaient pas aussi accessibles.

« Je suis née en Haute-Loire, à Saint-Front en 1922, le 20 octobre. J'ai commencé ma vie dans un petit village à la campagne où j'ai été jusqu'au certificat. Après je suis allée au collège, au Puy en Velay. Mais les femmes n'étaient pas acceptées dans les écoles supérieures. Elles ne passaient pas le baccalauréat.

J'ai travaillé à la Poste au téléphone. C'est là que j'ai rencontré mon mari qui y avait passé le concours. Une fois, il était sur des marches d'escalier, je voulais passer. Il m'en empêchait. Je ne l'ai pas trouvé très aimable car il ne se poussait pas. Et puis voilà... Après notre rencontre, il est parti faire un stage à Paris : on s'est vu 2 fois dans l'année car à cette époque-là, pour aller à Paris, il n'y avait rien, pas de train...

Puis on s'est marié à la fin de la guerre. C'était une époque encore assez pénible. Il n'y avait rien et des tickets pour tout. Mon mari a été nommé à Moulins. La direction de la Poste voulait aussi m'employer pour commencer un nouveau travail le 1er novembre : du coup, je me suis retrouvée dans le train au milieu des fleurs du 1er novembre. C'était agréable !!

En janvier, on a trouvé un petit garni où il y avait un jardinet. On a élevé des poules car il y avait encore des restrictions. Moulins était une ville où il n'y avait pas d'égout. J'étais enceinte à ce moment. Dans notre appartement, il n'y avait pas d'eau, pas d'évier. Il fallait aller pomper l'eau dans le jardin. L'hiver, ça gelait : il fallait descendre une bouilloire d'eau pour amorcer la pompe... Nous sommes partis quand ma fille a eu 9 ans. Nous nous sommes retrouvés dans un appartement

avec l'eau, le gaz : le grand luxe ! Nous y sommes restés 10 ans. J'ai pu acheter ma première machine à laver. Ça a changé ma vie : faire bouillir les draps dans la lessiveuse... La galère était finie ! Si je devais garder qu'une chose dans ma maison, ce serait la machine à laver le linge !»

Marie et son mari ont également habité, pour le métier de ce dernier, à Saint-Martin d'Hères, à Bourg d'Oisans, à Annemasse et à Avignon. Puis ils sont arrivés à Bernin où ils ont construit leur maison. Il y a 35 ans.

Vos plus beaux souvenirs ?

"Mes quatre petits-enfants, ma fille, son mariage... Lire ! J'ai lu, j'ai tellement lu. Mon père avait été obligé de couper le cou-

rant dans ma chambre car je lisais jusqu'à deux heures du matin. Du vélo aussi avec les copines à la belle saison où on allait à la rivière. Les promenades en montagne avec mon mari."

Le secret pour qu'un couple dure ?

"Ah, mais ce n'est pas difficile ! Quand on s'engage, il faut savoir pourquoi on s'engage et après, il faut que chacun ait une certaine indépendance. Et il faut beaucoup, beaucoup

discuter, communiquer."

Votre secret de longévité ?

"J'ai débuté ma vie avec de la nourriture très saine. On allait aux myrtilles, on mangeait de la soupe et ce que donnait le jardin tous les soirs. Une vie saine, c'est le secret."

Que donneriez-vous comme conseil à un jeune de 18 ans ?

*"Il faut économiser. Même quand on gagne peu, il faut mettre trois sous de côté. Nous pour Noël, on avait une orange et une papillote. Maintenant, nous sommes trop tentés. Il faut faire attention. **Ne pas être trop exigeant. Revenir à la simplicité.** Ça fera des gens plus heureux."*



Amende de 4^{ème} classe, à partir de 90€, pour un dépôt sauvage en étant à pied
Amende de 3^{ème} classe à partir de 1500€, pour un dépôt sauvage en étant en voiture

Je dépose mes poubelles au bon moment, au bon endroit

Le changement dans la manière de collecter les déchets avec l'arrivée des Points d'Apport Volontaire sur la commune ne doit pas donner l'excuse à des dépôts sauvages. Si un PAV est complet, un autre, proche, ne le sera sûrement pas. Les encombrants doivent être amenés en déchetterie. Tout dépôt sauvage est passible d'amende. **Préservez ensemble la propreté de la commune.**



Je rejoins un groupe d'amis ; je modère le bruit

Les rassemblements sur l'espace public sont autorisés dans la mesure où ils ne gênent pas le voisinage par leur volume sonore. Chez soi, l'usage de matériels potentiellement bruyants, tels que tondeuse, tronçonneuse, perceuse, n'est autorisé qu'à certains horaires : les jours ouvrables de 8h à 18h, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Le pense-bête citoyen

L'espace public appartient à tous. Pour autant, chacun doit être attentif à ce que sa liberté individuelle n'entrave pas celle des autres. Quelques règles civiques à respecter pour que la commune de Bernin soit la plus harmonieuse possible.



ceux réglementaires ou nécessaires à la circulation ne sont autorisés sur l'espace public, excepté aux emplacements réservés à cet effet, après accord de la mairie.

Je canalise mon besoin d'expression

Il est interdit d'apposer sur la voie publique ou sur le mobilier urbain des inscriptions, tags, graffitis. De même, aucune affiche, autocollant, autres que ceux réglementaires ou nécessaires à la circulation ne sont autorisés sur l'espace public, excepté aux emplacements réservés à cet effet, après accord de la mairie.



Amende de 3750 euros et peine de travaux d'intérêt général.

Je taille ma haie

En bordure des voies publiques, l'entretien des arbres et des haies incombe au riverain, qui doit veiller à ce qu'aucune branche ne dépasse sur la rue de plus de 50 cm pour laisser la commodité de passage. Par ailleurs, la végétation doit être maintenue à distance des réseaux électriques, télécom, fibre optique, etc.



Je ne jette rien par terre

Un mégot met 1 à 2 ans à se dégrader, un chewing gum en met 5. Pour garder un espace public propre, c'est à la poubelle que ces déchets doivent être jetés et non dans la caniveau où l'eau recueillie s'écoule directement dans la mer sans passer par un assainissement.



"Dans mon quotidien de policier municipal sur la commune de Bernin, le plus frappant est le grand nombre de mauvais comportements routiers : griller un stop, prendre un sens interdit, ne pas respecter le sens de circulation autour de l'école notamment. Il y a un vrai manque de civisme."

Laurent Boucly, police municipale



Après l'école, le temps du périscolaire

Le périscolaire après l'école en attendant que les parents arrivent, est un temps de loisirs, de jeu, de détente, de créativité, d'imaginaire... important pour les enfants. C'est un moment collectif de découvertes et d'expression.

*Notre objectif est de faire en sorte que les enfants se sentent comme à la maison. Cet accueil de mineurs est réglementé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) limitant le taux d'encadrement à 14 enfants pour 1 animateur en élémentaire et 10 enfants pour 1 animateur en maternelle. Un projet éducatif et pédagogique est établi selon les orientations des élus, un de ses axes principaux étant de **développer l'autonomie des enfants**.*

Guillaume Breda, service animation, cantine et garderie périscolaire





 **16h30** L'heure du goûter **16h45** Lecture, jeu de société ou de motricité fine, légos, activités extérieures...

Comment s'organise le temps périscolaire du soir ?

16h30. La sonnerie retentit. Certains parents arrivent, d'autres viendront plus tard. Les enfants de ces derniers sont récupérés par un animateur. L'appel est fait en classe, direction le périscolaire. Dans un premier temps, chaque enfant mange le goûter qu'il a apporté. *« Souvent, quand il reste des fruits de la cantine, on leur en propose, explique Guillaume Breda. Les enfants ont le choix, soit ils peuvent aller goûter dehors, soit dans une salle. A chaque fois, un ou plusieurs animateurs sont présents. »*

Des activités intérieures ou extérieures sont proposées : les ballons sont sortis sur le plateau sportif ou sur le terrain en herbe, selon la météo. Le seul mot d'ordre : l'enfant choisit. Ce

sont d'ailleurs souvent eux qui sollicitent l'animateur : *« Est-ce que je peux avoir un ballon ? Est-ce qu'on peut faire un mur ? »* Dans cet objectif d'autonomie, il est aussi important de s'autoriser à ce qu'un enfant ne fasse rien. *« Il y a des enfants qui seront toujours dehors qu'il pleuve, vente, neige. D'autres préfèrent lire. Un coin, un livre, ils sont bien. On essaye de temps en temps de les amener à faire autre chose, exemple un jeu de société mais il faut respecter leur besoin de calme et d'être dans leur bulle. »*

Jeu de société, de construction, de ballons en extérieur, dessin, lecture, parfois karaoké, les activités ne manquent pas en périscolaire ! Et chaque enfant y trouve son compte.

Les parents inscrivent selon leur besoin de garde à la demi-heure. Toutes les 30 minutes, des enfants partent surtout entre 17h30 et 18h.



Quel est le rôle des animateurs ?

Les animateurs ont pour consignes d'accompagner les enfants, de proposer diverses activités et de veiller à ce que les règles collectives soient respectées dans de bonnes conditions. En maternelle, l'animateur va être plus présent auprès des enfants. Chez les élémentaires plus autonomes, l'animateur bien que force de proposition, est davantage dans la mise à disposition de matériel et la surveillance.

Le « turn-over » d'une partie des animateurs est parfois complexe à gérer. *« En septembre, nous avons une équipe composée d'agents titulaires stables qui aident à ancrer les choses et des contractuels qui parfois nous quittent en cours d'année parce qu'ils ont trouvé plus d'heures ailleurs ou veulent faire autre chose. En effet, c'est compliqué de garder les contractuels sur le long terme car les temps de travail sont hachés dans la journée et beaucoup souhaitent un temps plein. Mon travail est de gérer une équipe d'animateurs et d'expliquer à chaque nouvel animateur, nos valeurs et le projet pédagogique mis en place »* détaille Guillaume Breda.





16h30 - 18h Le péri-cuisine du lundi. Préparation d'une omelette aux champignons et création de livres de recettes

Péri-cuisine ? Péri-bibliothèque ? Péri-sport ?

Quatre fins d'après-midi spécifiques sont proposées aux enfants de l'élémentaire. Le parent inscrit son enfant sur toute une période définie entre chaque vacance scolaire, soit 5 périodes à l'année. Les Péri Cuisine, Sport et Bibli durent de la sortie de classe jusqu'à 18h. Pour le bon déroulé de l'activité, les enfants ne peuvent pas être récupérés avant.

Ainsi, une vingtaine d'enfants s'initie à **la cuisine le lundi**. Le groupe est divisé en deux, un premier groupe travaille en cuisine pendant que le second groupe est en activité manuelle et élabore son cahier des recettes. Puis, les deux groupes permutent à la moitié du temps de l'atelier. Chaque enfant part avec sa réalisation du jour à la fin de l'atelier. *« En ce moment, ils font des recettes telles que croque-monsieur, galettes au jambon fromage, les omelettes... »*

Le mardi et le vendredi, c'est Périsport. Un intervenant associatif sous convention à l'année scolaire, vient animer les sessions avec un animateur du service. Eric Petitjean, du Basket Ball Crolles Grésivaudan (BBCG), propose diverses initiations le mardi selon un programme établi à l'avance et envoyé aux familles. Le but est de découvrir des sports, toucher un peu à tout et rester dans l'initiation. Le vendredi, Sylvain Damato, du Rugby Club Grésivaudan (RCG) est dans la même démarche. *« On n'a pas la prétention d'aller plus loin que de l'initiation, c'est un vrai plus dans l'équipe ».*

Enfin **le jeudi, c'est Péribibli.** Nathalie Faure, bibliothécaire et Linda, animatrice emmènent un groupe d'enfants à la bibliothèque, pour lire tout simplement ou pour leur faire découvrir de nouveaux ouvrages ou encore pour une séance contes.

Les enfants peuvent emprunter les ouvrages qui leur plaisent. L'animateur essaye aussi de faire un projet durant cette période comme créer un livre, en assemblant plusieurs histoires.

« Pourquoi un Péricuisine ? Pour que les enfants touchent les aliments, essaient de couper, de trancher, d'éplucher. On essaye de leur faire découvrir de nouvelles saveurs, de nouveaux goûts, des choses qu'ils n'aiment pas et qu'on essaye de leur faire aimer. On leur fait faire des recettes traditionnelles qu'ils peuvent refaire facilement chez eux. »

Kenny, animateur

"Ce Péribibli s'est mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Nous avons ensuite décidé de conserver ce moment. Chaque période, il y a un nouveau groupe aux âges harmonisés. Nous proposons, pour ceux qui ont envie, de réaliser un petit livre en leur donnant des caractères principaux : ils vont devoir trouver un héros, une situation, un cadre, des péripéties et écrire une histoire.

L'intérêt est de leur donner le goût de la lecture et que la bibliothèque leur soit un lieu familial"

Nathalie Faure, bibliothécaire

À noter sur le Péri bibli et sport du vendredi, nous constatons une baisse régulière des effectifs à chaque période tout au long de l'année.





 **17h, 17h30, 18h, 18h30** Toutes les demi-heures, les parents peuvent récupérer leur enfant. Ils badgent pour indiquer l'heure de départ.

Apprendre à bien vivre ensemble

Pas facile tous les jours de bien s'entendre et de respecter les règles collectives du vivre ensemble.

Afin de créer un outil de suivi des faits d'indiscipline et surtout faire prendre conscience, un permis à points a été mis en place. Les enfants disposent de 12 points. Un enfant casse un objet du périscolaire sous le coup d'une colère, il perd 1 point. Un enfant frappe un camarade, il perd 4 points et un courrier est envoyé à la famille. Cette situation est rare car la communication avec la famille se fait en amont et les conflits se règlent par eux-mêmes. « Souvent, on en discute avant avec

les parents et on s'aperçoit que nous allons tous dans le même sens éducatif. Il est très rare d'avoir des parents ne partageant pas nos règles. »

Les règles de ce permis à points sont définies avec les enfants en début d'année et affichées dans les salles. Les incivilités et bêtises sont hiérarchisées.

« Nous essayons d'être dans la bienveillance pour que le temps du périscolaire ne soit pas celui de la sanction. Et souvent cette bienveillance empêche le conflit. Lorsque l'enfant est acteur des choses, de son activité, lorsque l'animateur réexplique bien les règles, le conflit se règle rapidement. »

RETRAIT DE POINTS	
- Manque de respect aux adultes et camarades	-4pts
- Bagarres ou Insultes	
- Désobéissance	
- Irrespect du matériel et locaux	-2pts
- Crier	
- Vocabulaire non adapté	-1pts

RÉCUPÉRATION DE POINTS	
- Participation au rangement du matériel commun	+3pts
- Passer une semaine sans réprimande	
- Excuses spontanées	+2pts

CATÉGORIES DE RÈGLES	EN ANIMATION
LE RESPECT	- Je suis poli et courtois. - J'emploie un vocabulaire adapté !! - Je ne cours pas et ne bouscule pas. - Je ne crie pas. - J'écoute quand un adulte me parle et j'applique ses consignes. - Je respecte les lieux et le matériel qui est à ma disposition et je veille à son BON rangement. - Je ne rejette pas un camarade qui veut jouer avec moi, si je suis occupé je lui explique gentiment. - Je fais en sorte de passer un bon moment, même si cela implique de perdre à une partie de jeu.

La communication avec les parents

Pour les infos d'ordre général, la communication avec les parents se fait beaucoup par mail. Selon les âges, plusieurs mailing listes sont définies afin de cibler les parents concernés. Le soir, lorsque les parents récupèrent leur enfant, un échange se fait également entre parents et animateurs.

Notre plaisir, c'est quand un enfant dit à son parent qui le récupère : « oh non, déjà, tu es venu trop tôt ».



La garderie périscolaire fonctionne les jours d'école : le matin de 7h45 à 8h20, de 13h à 13h30 et le soir de 16h30 à 18h30 pour tous, de 11h30 à 11h45 uniquement pour les maternelles. La garderie périscolaire est ouverte à tous les enfants scolarisés du groupe scolaire Les Dauphins et se trouve au sein même de l'école primaire.

S'inscrire au périscolaire

L'enfant doit être inscrit au plus tard la veille avant 10 heures. Les factures sont établies à la demi-heure avec le passage d'une carte à code sur une badgeuse.

Plus d'infos : www.bernin.fr / Cadre de vie / Enfance & jeunesse / Enfance / Garderie périscolaire

Un futur passage doux entre Crolles et Brignoud

Aller à la gare de Brignoud depuis Bernin en toute sécurité? Cela va bientôt être possible.

Une gare biface va être créée en 2024 à Brignoud. L'augmentation de l'offre de trains en gare de Brignoud va amplifier encore plus les enjeux d'intermodalité TER + vélo.

Dans ce cadre, le conseil communautaire du 16 décembre 2019 a voté la **réalisation du passage mode doux Crolles/Brignoud** (giratoire du Rafour) : il s'agit de créer un ouvrage au-dessus de l'Isère et au-dessus de l'A41, permettant ainsi une traversée sans voiture entre la gare de Brignoud et Crolles (giratoire du Rafour) d'une largeur de 3,5m. Le projet est chiffré à 5,5 millions d'euros HT avec une mise en service en 2022.

Une bonne nouvelle pour le développement des modes de transport doux.



Brève interco

La communauté de communes Le Grésivaudan a accordé à la commune de Bernin, lors du conseil communautaire du 14 octobre 2019, une **subvention de 10 000 euros**, utilisée pour le recrutement d'un agent pour l'exposition Présences.



Brève interco

La déchetterie du Touvet a réouvert le **13 janvier 2020**. Extension, modernisation et mise en sécurité : une déchetterie nouvelle génération !

Tarification de l'eau et de l'assainissement au 1er janvier 2020 : quels changements?

Pas d'augmentation dans la tarification de la part variable de l'eau au 1er janvier 2020.

Seul changement : la tarification de l'eau en 2019 était de 0,0875 € HT/ m³ jusqu'à 90 m³. En 2020, le prix est identique jusqu'à 60 m³ puis est de 0,75 € HT/ m³ de 60 m³ à 400 m³.

PRIX DE L'EAU AU 1ER JANVIER 2020 : parts variables (en € HT/m³ - TVA en sus au tarif en vigueur)

	≤ 30 m ³	30 < m ³ ≤ 60 m ³	60 < m ³ ≤ 400 m ³	400 < m ³ ≤ 15 000 m ³	> 15 000 m ³
Bernin	0,0875	0,0875	0,75	0,5	0,21

ÉVOLUTION DU PRIX DE L'ASSAINISSEMENT 2019/2020 (en €)

Assainissement en régie

Assainissement			
Part fixe 2019	Part fixe 2020	Part variable 2019	Part variable 2020
19,3	19,3	1,3391	2,1391





Déc 2019 : Bernin se pare de ses habits de fête



5/12/2019 : commémoration des Morts pour la France - Guerre d'Algérie et combats du Maroc et de la Tunisie

13/12/2019 : petits et grands participent à la décoration de la commune en décorant la forêt de sapins.



18/12/2019 : spectacle de la fête des lampions

18/01/2020 : récital classique de piano avec M-H.Hauthier-Lurty

SPORT

GRESIVAUDANSE

Entre nous by D'pendanse, le spectacle à ne pas manquer en 2020

La troupe **D'PENDANSE**, composée de 8 danseurs professionnels de l'émission de TF1 «Danse avec les Stars», vous donne rendez-vous au Summum de Grenoble le **samedi 6 juin 2020** pour une unique représentation de leur nouveau spectacle dans la région.

Les désormais célèbres Maxime DEREYMEZ (originaire de Bernin), Denitsa IKONOMOVA, Katrina PATCHETT, Christian MILLETTE, Yann-Alrick MORTREUIL, Emmanuelle BERNE, Jade GEROPP et Guillaume FOUCAULT vous feront passer une soirée inoubliable lors de ce superbe Show qui mêle prouesses techniques, performances physiques, humour et interaction avec le public.

L'association berninoise, qui produit ce spectacle, vous invite à réserver dès à présent vos places sur les réseaux France Billet (FNAC, Darty, Carrefour, Géant, Système U, Intermarché) ou TicketMaster (Leclerc, Auchan, ...).



Contact :
gresivaudanse@gmail.com

LOISIRS

CLUB BERNINOIS

Le 3 décembre 2019, 103 adhérents ont assisté à l'excellent repas de Noël à la salle des fêtes servi par le traiteur Rozat avec animation musicale, clairiote, friandises pour tous, sans oublier les fleurs pour le 27ème anniversaire du club. Tous ont été enchantés de cette réunion conviviale.

Notre assemblée générale a eu lieu le 8 février 2020 le samedi après-midi à la salle des fêtes suivi d'un goûter et d'un loto.

Le club tient à dire un grand merci à la municipalité de lui avoir rendu le local mis à disposition si magnifique et confortable.

Bienvenue à ceux qui souhaiteront nous rejoindre. Bonne année 2020 à tous.



LOISIRS

CLUB PHILATÉLIQUE DE BERNIN

Le club philatélique de Bernin vous invite à sa **2ème bourse multi-collections, le dimanche 1er mars**, à la salle des fêtes, de 9h à 17h. Vous pourrez rencontrer des passionnés en toutes choses et peut être trouver l'objet de vos rêves.

Nos réunions ont lieu tous les derniers samedis du mois, de 14h à 16h, salle Érable au CUBE à Bernin, sauf juillet, août et décembre.

Nous récupérons aussi, volontiers, les enveloppes ou les timbres de votre courrier (c'est mieux que de les jeter), merci d'avance.

SPORT

CYCLO CLUB DE BERNIN

Cyclo Club de Bernin : En route pour la saison 2020 !

Encore un beau programme cette année : weekend de printemps en Ardèche, semaine en Corse mi-mai, raid autour de Briançon en juin, weekend de septembre... sans oublier **les sorties chaque mardi et samedi à partir du 3 mars** ! Chacun.e trouvera un parcours à son niveau (3 différents). De quoi ravir les nouvelles et nouveaux cyclotouristes qui peuvent faire 3 sorties d'essai (voir www.cycloclub-bernin.fr) et participer à la **réunion d'information du mardi 17 mars**, 19h, salle Frêne du Cube. Tout ceci dans l'esprit du club : « **favoriser la pratique du cyclotourisme et les liens d'amitié** ».



Raid 2019 : le CCB à Saint-Tropez

Le Comité des fêtes de Bernin en bref : nos activités futures

Après une année 2019 riche en événements, le Comité des fêtes va continuer à organiser plusieurs animations en 2020, en particulier la chasse aux œufs le 5 avril prochain. Suivront deux autres animations : le vide grenier le 6 septembre et enfin la bourse aux jouets le 22 novembre 2020.

Pour les inscriptions, les informations seront diffusées dans les prochaines parutions de *La Feuille de Bernin*.

Patrice LE SCAN, secrétaire du Comité des fêtes

ADSB DU SAINT-EYNARD

L'Amicale du St-Eynard vous présente ses meilleurs vœux pour 2020 et vous invite à 2 événements pour bien débiter l'année.

Le **19 février** : Collecte à l'Agora de St-Ismier de 8h30 à 12h et de 16h30 à 19h45.

Le **27 février** : Assemblée Générale de notre association salle St-Eynard à Biviers, à 19h, suivie de la remise de médaille aux donateurs méritants et du pot de l'amitié. Venez nombreux découvrir l'engagement des bénévoles au service de l'Etablissement Français du Sang afin que des milliers de malades puissent être soignés chaque jour.



LOU PELAYA



Réveillon du 31 décembre 2019 proposé par Lou Pélaya à la salle des fêtes : bonne humeur festive au programme!

CENTRE INTERCOMMUNAL DE DANSE

Gala de danse du CID

Le gala annuel du CID (Centre Intercommunal de Danse) aura lieu les **6 et 7 juin 2020** à l'espace Paul Jargot à Crolles. Au cours des 3 représentations, les « grandes » élèves du CID vous présenteront le travail de toute une année. Le niveau de danse et l'originalité des chorégraphies créées par les professeurs du CID, Isabelle, Laure et Muriel vous surprendront et vous feront vivre un moment inoubliable.

Renseignements : <https://cidansegresivaudan.wordpress.com>. Réservations à partir du 15 mai à : secretariatcid@yahoo.fr

TENNIS CLUB DE BERNIN

Le tennis « Loisir » au Tennis Club de Bernin, c'est 40 personnes qui au fil du temps sont devenues des ami(e)s et qui se retrouvent avec plaisir 1h30 par semaine pour pratiquer le tennis encadrées par Mathieu, Romain et Thomas. L'ambiance est telle que, toutes et tous « re-signent » à chaque rentrée tennistique. Cette année, grande nouveauté... un de ces groupes de jeunes « vétérans » (vétérans à 35 ans au tennis...) s'est même pris au « jeu » de la compétition et vous pourrez venir les encourager lors des matchs par équipe de Printemps dès le mois de mars.

À noter les bons résultats des équipes jeunes d'automne : les garçons 13/14 ans demi-finalistes, les 17/18 ans finalistes, et l'équipe 1 des 15/16 ans demi-finaliste et l'équipe 2 des 15/16 ans champions de l'Isère. Bravo à tous les jeunes compétiteurs.

La **4ème édition du tournoi adultes** du tennis de Bernin aura lieu du **samedi 22 février au 14 mars** aux courts couverts. Venez assister à des rencontres de très haut niveau tous les soirs de la semaine et le week-end de 9h à 19h. Buvette et petite restauration sur place.

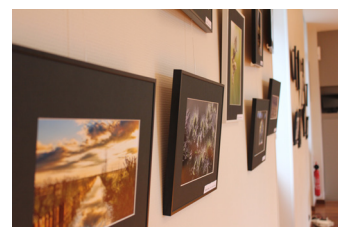


On a fêté la nouvelle année au TCB

Appel aux artistes !

Vous êtes artiste-peintre, plasticien, sculpteur ou encore photographe et vous souhaitez faire découvrir votre travail à un large public, contactez la personne en charge des activités culturelles de la commune :

festivites@bernin.fr ou 04 76 92 35 56



LE TILLEUL, LE MUR, ET LE CAMPAGNOL



Au lieu-dit Champ Jallet, le tilleul vivait en harmonie avec le mur son voisin et le campagnol son compère.

Ils devisaient volontiers ensemble



Le tilleul ne se sent pas de joie, et pour montrer son panache, il ondule dans la brise.

dommage, il n'y aura pas de fromage dans cette fable



Dessins de Guillemette Dufour

Retrouvez l'exposition interactive de dessins de Guillemette Dufour (**PROLONGATION** en salle du conseil en mairie):

Arbres remarquables de Bernin [géo-localisation].

Entrée libre aux jours et heures d'ouverture de la mairie.



N'hésitez pas à transmettre vos idées à : communication@bernin.fr

MAIRIE

496 RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mardi de 13 h 30 à 17 h 30
- Mercredi de 8 h 30 à 17 h 30
- Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

Permanences pour l'état civil ou le cimetière en dehors de ces horaires.



Permanence numérique :
jeudi matin sur rendez-vous

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

RAM Les Grésimômes

Tél. 06 73 09 35 85
Courriel : ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

CCAS

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr



Un défibrillateur est à votre disposition à l'extérieur du gymnase le CUBE au 170 chemin du Clôt

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).
Contact : 04 76 92 07 40

SERVICE POSTAL



Un service postal est assuré au bureau de tabac multiservices de la commune.
Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h
Le samedi de 8 h à 19 h
Le dimanche de 8 h à 12 h



> **POMPIERS : 18**

> **SAMU : 15**

> **CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)**

> **GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)**

> **Enedis (ex-ERDF) raccordement : 0 969 321 853**

> **Enedis dépannage : 09 726 750 38**

> **GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle**

> **GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage**

> **Véolia eau potable : 09 69 32 34 58**

> **Véolia eau (assainissement) : 04 76 61 39 34**

> **Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48**
(pour la récupération des essais)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.
Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUx

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Carte des Points d'Apport volontaire sur www.bernin.fr

DÉCHETTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45. Fermée les jours fériés

COLLECTE DE TEXTILES, CHAUSSURES ET LINGE DE MAISON

À déposer dans la borne de collecte installée au niveau du parking de la salle des fêtes, du parking relais et du parking pont de bernin.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

23 rue Paul Héroult à Villard-Bonnot TÉL. 04 76 99 70 00

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56
Lundi de 12h à 13h45 et de 19h15 à 22h - Mardi de 12h à 13h45 et de 20h15 à 22h - Mercredi de 11h15 à 16h - Jeudi de 12h à 13h45 - Vendredi de 12h à 13h45 - Samedi de 11h15 à 18h - Dimanche de 9h à 17h
www.le-gresivaudan.fr

SIZOV

Syndicat compétent en matière de construction, investissement, gestion et entretien des équipements sportifs, soutien culturel et subventions aux associations. Syndicataires et gestion de la Gendarmerie de St-Ismier.
TÉL. 04 76 590 590

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9h à 12h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le **08 25 74 20 30**.

- | | |
|--|---|
| 21 fév : Phie LUU DUC (Crolles) | 10 avril : Phie FERRADOU (Le Versoud) |
| 24 fév : Phie BELLE ETOILE (Crolles) | 13 avril : Phie LUU DUC (Crolles) |
| 28 fév : Phie de BERNIN | 17 avril : Phie BELLE ETOILE (Crolles) |
| 2 mars : Phie de BRIGNOUD | 20 avril : Phie de BERNIN |
| 6 mars : Phie CENTRALE (Domène) | 24 avril : Phie de BRIGNOUD |
| 9 mars : Phie de La Dent de CROLLES | 27 avril : Phie CENTRALE (Domène) |
| 13 mars : Phie des CHARMETTES (Domène) | 1 mai : Phie de La Dent de CROLLES |
| 16 mars : Phie FONTAINE AMELIE (St Ismier) | 4 mai : Phie des CHARMETTES (Domène) |
| 20 mars : Phie de FROGES | 8 mai : Phie FONTAINE AMELIE (St Ismier) |
| 23 mars : Phie PLEMER (St Nazaire les Eymes) | 11 mai : Phie de FROGES |
| 27 mars : Phie SILVESTRE (Domène) | 15 mai : Phie PLEMER (St Nazaire les Eymes) |
| 30 mars : Phie de CHAMP près FROGES | 18 mai : Phie SILVESTRE (Domène) |
| 3 avril : Phie De l'Orchidée (Lancey) | 22 mai : Phie de CHAMP près FROGES |
| 6 avril : Phie DJIAN (St Ismier) | |

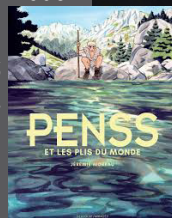
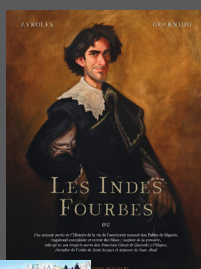
Prix de la BD 2020

Participez au Prix des Lecteurs BD 2020.

Du **mardi 28 janvier au vendredi 5 juin 2020**, lisez et votez pour vos coups de cœur BD : une sélection de 10 bandes dessinées vous est proposée.

Rendez-vous à l'accueil de la bibliothèque pour vous inscrire.

Un partenariat entre le réseau des bibliothèques du Grésivaudan, la librairie BD Fugues et l'association Alice et Clochette.



> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34
Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi-Vendredi de 16h à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

Ouverture vacances scolaires :

- Mardi - Mercredi - Vendredi : de 10h à 12h et 14h à 18h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

